



Regroupement des organismes  
communautaires de la région 03  
1577, 3<sup>e</sup> avenue  
Québec (Qc)  
G1L 2Y4  
418-524-7111

JE TIENS À MA  
COMMUNAUTÉ



JE SOUTIENS LE  
COMMUNAUTAIRE

## Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

### Rehaussement financier des organismes communautaires Une motion est votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale

**Québec, 15 mai 2013** – Le Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC 03) se réjouit de la motion votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec appuyant les organismes dans leurs demandes concernant le rehaussement de leur soutien financier. Adoptée suite à la période de questions du 14 mai, celle-ci constitue un pas de plus vers l'atteinte d'un engagement financier concret de la part du gouvernement.

Présentée par M. Amir Kkadir (QS), député de Mercier, conjointement avec la ministre déléguée aux Services sociaux, Mme Véronique Hivon (PQ), la députée d'Arthabaska, Mme Sylvie Roy (CAQ) et la députée de Gatineau, Mme Stéphanie Vallée (PLQ), la motion adoptée unanimement se libelle comme suit :

« Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de rehausser le financement des organismes d'action communautaire autonome en santé et services sociaux.

Que l'Assemblée nationale souligne l'apport des organismes d'action communautaire autonome au développement social et économique du Québec ».

Bien que l'adoption d'une motion par l'Assemblée nationale n'oblige en rien le gouvernement, cette dernière se veut extrêmement significative puisqu'elle démontre la volonté et la position unanime de l'Assemblée à l'égard de son contenu.

Une conférence de presse a suivi la séance parlementaire en compagnie des co-porte-paroles de la campagne, Mme Vicky Brazeau et M. Rémi Fraser, ainsi que du député de Québec Solidaire, M. Amir Kadir. L'intégrale de cette conférence est disponible à l'adresse suivante: [www.youtube.com/watch?v=kVtNCItvqZw](http://www.youtube.com/watch?v=kVtNCItvqZw).

#### Les impacts directs de notre mobilisation

Pour les organismes de partout en province, son adoption par les quatre partis politiques démontre que les actions soutenues dans les régions, dont la région de la Capitale-Nationale ont eu les effets souhaités sur les élus et élues. Plusieurs députées et députés des circonscriptions ont été rencontrés dernièrement et plus d'une trentaine de pétitions ont été déposées à l'Assemblée nationale.

Pour nous tous, il est clair que les mobilisations organisées dans le cadre de la campagne nationale, *Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire* doivent se poursuivre afin de s'assurer de l'avancée de nos demandes. Au court des prochains mois, les actions se poursuivront,

en parallèle des rencontres du groupe de travail avec le MSSS. Nous comptons sur votre participation pour continuer à nous faire entendre auprès du gouvernement.

### **Le ROC 03**

Regroupement sans but lucratif qui représente près de 200 organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux de la région de Québec. Différents buts et objectifs lui reviennent, dont la défense et la promotion du développement et des intérêts des organismes communautaires autonomes, populaires et bénévoles, ainsi que des populations qu'ils desservent.

-30-

Informations : Alexandre Bougie  
Responsable des communications  
[communications@roc03.com](mailto:communications@roc03.com)  
Bureau : 418.524.7111  
Cellulaire : 418.561.1002